

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales - *pilier Migration et citoyenneté* - de

Madame Carine FANTINO

L'asile à la vaudoise

Quelles sont les spécificités vaudoises en matière d'asile ?

aura lieu le

19 novembre 2019 à 10h45

dans l'alvéole B.1.16 (FLSH).

Directeur de mémoire : Etienne PIGUET

Expert : Claudio BOLZMAN

Résumé :

Ce travail a comme objectif de brosser un portrait général de l'asile dans le canton de Vaud et de ses spécificités, à l'aube de changements majeurs dans ce domaine. L'intérêt de cette recherche est de comprendre comment la gestion de l'asile est réglée juridiquement entre la Confédération, l'autorité décisionnelle et le canton, l'autorité d'exécution. Pendant plusieurs années, le canton de Vaud a mené une politique d'asile en matière de renvoi différente de celle du reste de la Suisse, qualifiée d'humaine et réaliste. En effet, l'« exception vaudoise » consistait à ne pas exécuter les renvois ordonnés par la Confédération de requérant.e.s d'asile débouté.e.s. Ce contexte particulier a mené au début des années 2000 à une affaire politique : l'épisode des « 523 », qui a valu des difficultés politiques considérables au canton et l'a fait apparaître comme une exception suisse. Dans quelle mesure l'« exception vaudoise » a-t-elle pris fin aujourd'hui? Existe-t-il une spécificité vaudoise en matière d'asile et si oui, lesquelles et pourquoi ? Pour répondre à ces questions, je vais dans un premier temps tenter de reconstituer le déroulement de l'épisode des « 523 » en utilisant le modèle de causalité de Knoepfel et al. (2015). A ce point, je mettrai en avant les éléments clefs qui ont mené à cette situation de crise. Dans un deuxième temps, je vais me focaliser sur l'analyse des spécificités vaudoises en matière d'asile en me basant sur les entretiens effectués dans le cadre de cette recherche.